

Le Conseil Général de Moselle vient de demander au Conseil municipal de délibérer avant l'automne sur l'idée d'un projet de contournement de la commune. Cette délibération montrerait l'intérêt de la commune pour un éventuel contournement et permettrait de poursuivre les études en cours.

L'objectif d'un contournement d'agglomération est le renforcement de la tranquillité et de la sécurité des habitants.

En juin 2005, la Route Départementale 44 qui traverse le village supportait déjà un transit moyen de 8.468 véhicules par jour. Depuis, ce chiffre est allé en progressant, principalement parce que plusieurs lotissements ont été créés dans des communes situées au Sud et au Sud-Est de notre commune. Les propriétaires ou locataires des maisons qui s'y sont construites allant vers Sarrebourg ou revenant de Sarrebourg en voiture, cette circulation a augmenté le flux des voitures circulant dans les deux sens.

Par ailleurs, l'absence de contournement de la commune ne permet pas au maire la prise d'un arrêté municipal interdisant aux poids lourds la traversée du village.

Historique

En 2004, le Conseil municipal de Hesse avait délibéré favorablement pour le contournement de la commune, principalement pour des raisons sécuritaires. La démarche s'inscrivait en réaction au projet Roxane, lequel prévoyait la création d'une usine d'embouteillage d'eau sur la commune de Nitting. L'activité de cette entreprise aurait engendré une intense circulation de camions transitant nécessairement par Hesse. Ce projet Roxane est d'ailleurs aujourd'hui suspendu, mais non abandonné.

Dès la fin 2005, des études avaient été conduites par le Conseil Général dans le but de créer une voie de contournement du village de Hesse. Elles avaient été présentées aux élus hessois en 2007. Deux tracés avaient alors été envisagés : l'un contournait le village par l'Est et l'autre par l'Ouest. En définitive, c'est le tracé Ouest qui a été privilégié en raison de l'extension prévisible du village vers l'Est. Ce contournement par l'Ouest a un autre intérêt : il permet de rajouter le désenclavement de Lorquin par rapport à la RN 4.

Le projet

Les études du Conseil Général se sont poursuivies et, à ce jour, le projet de contournement par l'Ouest envisage trois options possibles (A,B,C). Ces trois options possibles apparaissent en couleur sur le plan de la commune ci-joint.

Il convient de rappeler que ce dossier n'en est encore qu'au stade de l'étude. Les simulations de tracés sont donc des avant-projets, lesquels sont bien entendu modifiables. Quelle que soit l'option qui pourrait être retenue, le tracé définitif sera modifié au fil de l'avancée des travaux prospectifs.

Si le calendrier d'une éventuelle réalisation de ce contournement ne peut être précisé à ce jour, il est néanmoins certain qu'il s'étalera sur plusieurs années. En effet, il conviendra d'abord de stabiliser l'option retenue ; puis les travaux supportés par le Conseil Général seront évalués avant d'être budgétés.

Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sera également conduite, permettant là encore à toutes les personnes concernées de se prononcer.

Le Conseil municipal tient à informer dès maintenant les habitants de la commune de l'état de ce projet qui devrait nous intéresser tous, à divers niveaux. Il invite tous ceux qui souhaitent faire part de leurs observations à propos de l'utilité et de la faisabilité du projet, à les faire figurer sur le formulaire réponse ci-joint qui devra être déposé à la mairie pour le 01/09/2010 au plus tard.

RD 44 - RD42
DÉVIATION DE HESSE
LIAISON LORQUIN / RN 4 (PAR RD 44)

HYPOTHÈSES DE
REPORT DE TRAFIC

